

Bureau Fédéral

Réunion 24 Mai 2019 à Paris

Présents : M. Jean-Pierre HUNCKLER, 1^{er} Vice-Président présidant la séance en l'absence du
Président Fédéral
Mmes Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, René KIRSCH,
Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, et Yannick OLIVIER.

Invité : M. Mili SPAHIC

Excusés : MM. Gérald NIVELON, Alain SALMON et Jean-Pierre SIUTAT
Mme Cathy GISCOU

Assistent : Mmes Léa DUMAS et Amélie MOINE
MM. Alain CONTENSOUX, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL,
Jérôme PRIGENT, et Gilles THOMAS.

ANNEXES	
N°	Intitulé de l'Annexe
1	2019-05-24 BF 0-DG FFBB2024 Procédures Affiliations 3x3 et VxE V6 MLD → VFIN en attente
2	2019-05-24 BF 5-CFC Modifications règlementaires (Saison 2019-2020) - V1 ASN
3	2019-05-24 BF 5-CFC Ranking Fédéral - Fin de saison 2018-2019 - V1 ASN
4	2019-05-24 Point RH BF SBJ
5	2019-05-24 BF 1-EDF Programme équipes de France 2018-2019 V1 EGT
6	2019-05-24 BF 4-CDC Affiliation nouveaux clubs - V1 PCO
7	2019-05-24 BF 4-CDC Homologation Conventions rattachement territorial - V1 PCO
8	2019-05-24 BF 2-DFE-FORMATION-Points - VFIN vu CAR MSS → VFIN en attente
9	2019-05-24 BF 1-LFB Point général HN V2 TBE
10	2019-05-24 BF Support Sec GI V1 TBE

1. Ouverture

Jean-Pierre HUNCKLER excuse Jean-Pierre SIUTAT qui est à Munich où il assiste à l'Assemblée Générale Elective de FIBA-Europe.

Il excuse également Cathy GISCOU, actuellement en déplacement dans les Ligues d'Outre-Mer et Alain SALMON, retenu par une réunion professionnelle.

Jean-Pierre HUNCKLER félicite, au nom du Président, du Bureau Fédéral et du Comité Directeur, l'ASVEL Féminin pour son titre de champion de France.

Philippe LEGNAME souligne que les 5 manches de la finale ont été d'un très bon niveau et ont fait honneur au basket féminin.

Jean-Pierre HUNCKLER annonce qu'il a assisté à la Soirée des Trophées de la LNB et de la LFB le 20 mai dernier. Il félicite les organisateurs pour cette belle soirée à laquelle étaient présentes des

personnalités de renom telles que Arsène WENGER et où le basket féminin était mis en avant au même titre que le basket masculin.

Il signale que Jean-Pierre SIUTAT a assisté au congrès de l'ANDES à Chamonix où il a présenté le Plan Infra. Il souligne que ce plan a eu un écho favorable auprès des élus présents.

Il remercie le CD42 pour l'organisation des 90 ans du Comité en présence de l'ancien président. Il précise que c'est le premier comité départemental de France où le président et le secrétaire général sont des femmes.

Concernant les Coupes de France, il remercie les services et les élus qui ont participé à cet évènement qui s'est déroulé à guichets fermés et où étaient présents beaucoup d'élus (ministres, députés, sénateurs) et de personnalités.

2. Présidence

a. Assemblées Générales FFBB 2020 et 2021 – Attribution des organisations

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle les candidatures reçues pour les prochaines Assemblées Générales Fédérales.

Le Bureau Fédéral décide de valider la candidature du CD62 pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2020 au Touquet, à condition que le budget soit revu à la baisse.
--

Concernant l'organisation de l'AG 2021, le Bureau Fédéral validera, ou non, la candidature de la Ligue Nouvelle Aquitaine lors de sa réunion de Bureau Fédéral du 21 juin. Pierre DUFAU devra fournir à la Fédération le budget prévisionnel de l'évènement avant cette date.

La Ligue Corse, qui avait également candidaté pour organiser cette AG est invitée à candidater pour 2022 afin de lui laisser plus de temps pour élaborer son budget.

b. FFBB 2024 et Club 3.0

i. Affiliations 3x3 et VxE

Mili SPAHIC présente un tableau récapitulatif des procédures d'affiliation des structures proposant des activités 3x3 ou Vivre Ensemble (voir l'annexe 1).

Yannick OLIVIER, élu en charge du Vivre Ensemble, regrette de ne pas avoir été associé à l'élaboration de ce document.

Stéphanie PIOGER précise qu'il s'agit d'un état des lieux de ce qui se fait déjà.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral valide ce document. Il souhaite toutefois que le signataire de la convention entre la Fédération et sa structure soit licencié. Un formulaire de licence sera annexé à la demande d'affiliation. De plus, un avis consultatif du Comité sera demandé pour toute demande d'affiliation.

c. Réforme territoriale – Demandes d'aides au titre du FART

Jean-Pierre HUNCKLER présente la demande de FART de la Ligue de Normandie pour le recrutement de David VIERO au poste de Directeur Territorial. Il ajoute que le CCN a émis un avis favorable sous réserve de missions et de domiciliation conformes.

Le Bureau Fédéral valide la demande, à condition que les missions soient précisées et que M. VIERO emménage à proximité de la Ligue. Les fonds ne seront débloqués que sur présentation d'un justificatif.

Il expose ensuite la demande de la Ligue PACA qui souhaite ajouter des missions de désignations des championnats régionaux à son CTO. Il précise que le CCN a émis un avis favorable.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral souhaite, avant de donner un avis, que le CCN questionne les Ligues afin de savoir si cette pratique est répandue ou non.

Ce sujet sera étudié au Bureau Fédéral du 21 juin.

3. Délégation Compétitions & Vivre Ensemble

a. Point général

Sébastien DIOT signale que le service Compétitions travaille avec le service Comptabilité afin de relancer les clubs qui ont une dette fédérale égale ou supérieure à 200€. Une note a été envoyée aux Comités et Ligues afin de recenser les dettes des clubs qui évoluent en championnat de France. Il ajoute que les engagements devraient se faire autour du 18 juin.

Le service travaille également à la désignation des OTM et statisticiens sur les rencontres des équipes de France.

Il annonce que concernant le Vivre Ensemble, Jean-Pierre SIUTAT a signé une convention avec l'association Premiers de cordée, qui propose des initiations sportives pour les enfants hospitalisés et des actions de sensibilisation au handicap auprès des scolaires et des entreprises. La Fédération participera à l'animation de quatre journées « évasion » cette saison (A Nice, Au Mans, A Paris et Bordeaux). Les Ligues Régionales peuvent être sollicitées et/ou mobilisées pour animer des d'interventions dans les hôpitaux.

Il ajoute qu'un tournoi avec quatre hôpitaux psychiatriques aura lieu prochainement. Deux interventions ont également eu lieu dans le cadre du Challenge Pénitentiaire avec notamment le club de Draguignan.

Yannick OLIVIER signale que des visites des référents de Siel Bleu seront organisées sur les trois ligues test (Ile de France, Grand Est et Pays de la Loire).

Il ajoute que la Coupe de France Basket Entreprise se déroulera du 29 mai au 1^{er} juin à La Baule. 7 équipes de 5x5 sont inscrites.

Concernant le Basket Inclusif, la Fédération s'est rapprochée d'une intervenante qui travaille auprès de public autiste ou polyhandicapé. Elle mènera une journée test en Loire Atlantique qui sera une journée de sensibilisation autour du spectre autistique.

b. Modifications règlementaires (Saison 2019-2020)

Charlotte DOREAU présente les propositions de modifications règlementaires (voir l'annexe 2).

Le Bureau Fédéral valide l'ensemble des modifications règlementaires proposées
--

c. Ranking Fédéral - Fin de saison

Elle expose ensuite le ranking fédéral (voir l'annexe 3).

Validation du ranking par le Bureau Fédéral

4. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX fait un point sur les mouvements de personnel à la Fédération (voir l'annexe 4).

Il annonce que le séminaire des CTS a eu lieu à Anglet où ces derniers ont fait état de leurs inquiétudes concernant la réforme de la gouvernance du sport français et le statut des cadres d'Etat. Il ajoute que la ministre a récemment demandé un rapport pour le mois de décembre 2019 sur ce sujet et que tant que ce rapport ne serait pas rendu, il n'y aurait pas de détachement d'office des CTS.

Il signale que la veille a eu lieu à Munich une réunion au siège de la FIBA concernant la mise en place de la Ligue Atlantique à laquelle Jean-Pierre SIUTAT a participé, accompagné de Camille POPULAIRE. Il semble qu'il y ait une volonté des fédérations d'avancer sur cette organisation dont le leadership a été donné à la France avec le soutien de la FIBA.

b. Programme des équipes de France

Alain CONTENSOUX présente ensuite le programme des équipes de France (voir l'annexe 5).

Il signale qu'un stage U20F s'est déroulé à l'INSEP en même temps qu'un stage 3x3 et que des joueuses sont passées d'une sélection à l'autre. Il est très satisfait de la façon dont ces stages se sont déroulés et des échanges qui ont eu lieu.

Il signale que la journée des entrants et des sortants du Pôle France Yvan MAININI s'est déroulée le 22 mai et que les 23 sortants ont eu des discours émouvants et ont mis en avant la qualité de l'encadrement, des infrastructures et les bonnes relations avec l'INSEP.

Il annonce ensuite que la Fédération et l'ASVEL ont signé un accord concernant la formation des joueurs : les jeunes joueurs ayant signé à l'ASVEL entreront en priorité au Pôle France Yvan MAININI s'ils ont été sélectionnés.

5. Délégation Jeunesse & Territoires

a. Point général

Sébastien DIOT annonce que la nouvelle formule du challenge benjamin(e)s a été bien reçue, surtout le passage à l'INSEP. Même si certains parents étaient déçus de ne pouvoir accéder au site.

Il signale que Gilles MALECOT a accompagné quatre jeunes sur un camp Junior NBA à Bologne dont un a été sélectionné pour participer à un camp mondial à Orlando.

Il rappelle que les 18 et 19 juin se tiendra à Colomiers le Challenge Benjamin(e)s scolaire, avec nos partenaires de l'éducation nationale.

b. Commission Démarche Clubs

i. Affiliation nouveaux clubs

Pierre DEPETRIS propose des affiliations de nouveaux clubs (voir l'annexe 6).

Validation des affiliations par le Bureau Fédéral

ii. Validation rattachements territoriaux

Il présente ensuite des demandes de validation de rattachements territoriaux de clubs du Rhône qui évoluent dans la Loire (voir l'annexe 7). Il souligne que la taxe de 6€ par licencié a été supprimée.

Il signale que concernant les CTC, la Commission Démarche clubs a reçu les dossiers sur la plateforme mais attend les avis des Liges et Comités. Elle a également fait partir des courriers concernant les amendes sur les déclarations d'écoles d'arbitrage de niveau 2. Il signale cependant que certains clubs avaient répondu que les CDO de certains comités n'avaient pas validé les écoles de niveau 2.

La Commission Démarche Clubs sera en séminaire durant le mois de juin afin d'étudier tous ces dossiers qui seront présentés au Bureau Fédéral du 13 juin.

6. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER présente les dossiers d'actualité du pôle Formation ainsi que les formations en cours. Il fait ensuite un point sur le déploiement du Service Civique pour l'année 2019/2020 (voir l'annexe 8). Matthieu SOUCHOIS signale que la Fédération ne pourra pas ouvrir de missions tant que les contrôles lancés par l'Agence du Service Civique ne seront pas terminés.

Jean-Pierre HUNCKLER annonce qu'il est interpellé par le Comité Départemental de Dordogne qui ne toucherait plus le complément financier de 100€ lié à leurs quatre contrats de Service Civique. Le Pôle Formation et Emploi se rapprochera du comité.

Le cahier des charges du Campus 2020 sera validé lors du Bureau Fédéral du 21 juin

b. Commission Fédérale des Officiels :

- i. Financement de la formation des officiels - Proposition d'affectation des sommes non affectées issues des pénalités dans le cadre de la charte des officiels

Christian AUGER expose les demandes reçues suite à l'appel à projet qui a été lancé auprès des comités afin de répartir les sommes perçues dans le cadre de la Charte des Officiels pour financer des opérations de formation d'Officiels (suite de l'annexe 8). Il souligne que seuls 46 comités ont déposé des demandes, que 2 relances ont déjà été effectuées et qu'il n'y en aura pas de troisième. Il propose que les 34 222€ non distribués soient utilisés pour l'achat de matériel pédagogique pour les comités, la mise en place d'un plan de formation spécifique à la Corse et d'un plan de communication autour de l'arbitrage (voir la suite de l'annexe 8).

Le Bureau Fédéral valide ces propositions.
L'aide sera attribuée aux comités sous la forme d'un remboursement d'achat de matériel sur présentation de factures.

- ii. Conditions de classement et notes éliminatoires aux concours OTM HN et arbitre national

Il présente ensuite les modifications des concours Arbitre National et OTM HN (voir la suite de l'annexe 8).

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral valide les modifications au concours d'Arbitre National.

Concernant le concours OTM HN, le Bureau Fédéral considère que 10 est une moyenne trop faible pour les OTM HN.

Le coût d'observation pour les examens sera étudié.

iii. Désignation des JPR en NF3,

Christian AUGER rappelle les obligations des arbitres et observateurs Fédéraux et Nationaux (voir la suite de l'annexe 8).

Il rappelle également les objectifs et dispositions du Groupe « Réserve » pour le niveau Arbitre National et le statut des Jeunes Potentiels Régionaux (voir la suite de l'annexe 8).

c. Commission Fédérale des Techniciens

Matthieu SOUCHOIS expose le cas du club de Mulhouse – Pfastatt club en NM2 accédant sportivement en NM1 et dont l'entraîneur, Jean-Luc MONSCHAU, n'a pas de contrat de travail d'entraîneur professionnel, obligation réglementaire prévue par le Statut des Techniciens (voir la suite de l'annexe 8).

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral se prononcera lors de sa réunion du 21 juin une fois que la Commission Fédérale des Techniciens aura émis un avis. Le statut de l'entraîneur pour les U15 sera également étudié.

d. Commission Fédérale des Dirigeants

i. eFFBB - Actions visant à une utilisation généralisée de eFFBB

Christian AUGER fait un rappel des formations eFFBB qui ont déjà eu lieu et présente celles à venir (voir la suite de l'annexe 8). Il ajoute que la non ou la sous-utilisation d'eFFBB par les structures n'est pas uniquement liée à un manque de formation.

Thierry BALESTRIERE rappelle que depuis mars 2018 les notes ne sont plus envoyées par mail. Cependant, les Liges et Comités n'utilisent que très peu eFFBB pour communiquer auprès des clubs.

7. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Transfert des droits sportifs du Levallois Sporting Club vers l'Athletic Club de Boulogne-Billancourt

Amélie MOINE annonce qu'il s'agit du rapprochement de deux clubs omnisports. La demande officielle, transmise à la Fédération le 10 mai dernier, concerne la cession des droits sportifs de Jeep® Elite et Espoirs et de droits administratifs (= licences) rattachés à ces équipes.

Elle signale que le Bureau Fédéral doit se prononcer avant le 31 mai, pour lever l'une des conditions suspensives à la réalisation du projet sportif.

Elle propose en conséquence au Bureau Fédéral de se positionner sur la demande et, dans le cas d'un avis favorable, de conditionner l'effectivité de la cession à la réalisation des deux autres conditions suspensives suivantes et intégrées à la demande :

- Validation par les deux Assemblées Générales des deux clubs de la cession par Levallois Sporting Club au bénéfice de l'Athletic Club de Boulogne-Billancourt à compter de la saison sportive 2019/2020
- Preuve que la société (SCIC) créée par Boulogne possède la majorité des actions de la SASP Levallois

Pour des raisons tendant à l'intérêt local et au développement du basket, le Bureau Fédéral donne son accord pour la cession des droits sportifs de Jeep® Elite et Espoirs et de droits administratifs du Levallois Sporting Club vers l'Athletic Club de Boulogne-Billancourt sous réserve de l'accomplissement des conditions suspensives avant le 1er juillet 2019

b. Engagement d'une équipe U18 Elite – Paris Basket

Stéphanie PIOGER présente la demande d'engagement en U18 Elite de l'équipe du Paris Basket qui évoluait cette saison en CTC pour une nouvelle saison. A titre dérogatoire, elle propose que le Bureau Fédéral accepte l'engagement de l'équipe en inter-équipe dans la mesure où le club n'a que deux années d'existence et qu'il a pu bénéficier d'une dérogation la saison précédente.

Le Bureau Fédéral valide à titre exceptionnel la demande d'engagement de l'équipe U18 Elite du Paris Basket en inter-équipe et précise que cette dérogation ne pourra être renouvelée une 3ème saison sportive

c. Rétroplanning de la consultation à distance de l'Assemblée Générale – Modifications Statutaires

Stéphanie PIOGER propose que la consultation à distance soit organisée après les vacances d'été, entre le 1^{er} et le 15 septembre.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

d. Précisions règlementaires

i. Participation des joueurs Espoirs aux compétitions régionales

Stéphanie PIOGER annonce que la Fédération a été interpellée car des joueurs Espoirs de Jeep® Elite joueraient dans des championnats régionaux U20 en fin de saison et de ce fait déséquilibreraient les championnats. Elle précise que s'il est mentionné dans nos règlements que les joueurs sous contrat ne peuvent évoluer en U20, il n'y a rien concernant les autres joueurs.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral souhaite remettre cette décision à la réunion du 21 juin afin de se donner le temps de la réflexion.

ii. NM1 et CTC

Stéphanie PIOGER signale qu'il y a une contradiction règlementaire relative à la licence AS entre les règlements généraux et le règlement particulier des CTC. En effet, l'article 413.2.3.2 des règlements généraux stipule que « *Pour les catégories séniors, la délivrance d'une AS ne permet pas au licencié de participer à des compétitions d'un niveau supérieur à la NF1/NM2.*

Un joueur ayant participé à une ou des compétitions d'un niveau supérieur à la NF1/NM2 ne peut obtenir la délivrance d'une licence AS et participer à des rencontres avec celle-ci (...) ».

Un joueur titulaire d'une licence AS ne peut donc pas évoluer à tous les niveaux de compétition. Cependant, l'article 3 du règlement particulier CTC indique que « *Tout joueur licencié d'un des clubs signataires de la CTC pourra bénéficier d'une licence AS lui permettant d'évoluer avec :*

- *Les équipes de son club principal ;*
- *Une seule interéquipe d'un seul des clubs d'accueil, membre de la même CTC »*

Or, elle a été interpellée par un club qui a un jeune joueur de NM1, qui n'a pas de contrat, et qui appartient à un club en CTC, lequel aurait la possibilité de jouer en pré-nationale. Elle demande donc si le Bureau autorise ou non cela.

Une discussion s'engage.

Elle propose que le Bureau Fédéral autorise le joueur à jouer en appliquant le règlement de la CTC. Le Bureau Fédéral autorise le club à faire évoluer le joueur en prénationale.

Le Bureau Fédéral souhaite que ce sujet soit abordé lors du Comité Directeur du mois de décembre afin de décider pour la saison 2020-2021 de faire évoluer ou non nos règlements.

Pour la saison prochaine, sera ajouté à l'article 3 du règlement sportif particulier des CTC la mention « par dérogation à l'article 413.2.3.2 RG » afin d'écarter le conflit de normes.

iii. Cas des unions en Coupe de France jeunes

Stéphanie PIOGER annonce que dans le cadre du rapprochement entre les clubs de Boulogne et Levallois, une Union est envisagée pour la gestion des équipes jeunes (espoirs et U18 Elite).

Dans sa demande, les clubs souhaitent par ailleurs engager une équipe U17 en Coupe de France.

La Commission des Compétitions précise que les clubs peuvent engager une union en Coupe de France si elle évolue en Championnat de France.

Une discussion s'engage.

La Commission des Compétitions va questionner les clubs qui ont un centre d'entraînement labellisé ou un centre de formation agréé sur leur volonté d'engager une équipe en Coupe de France U18F/U17M.

Le Bureau Fédéral se prononcera lors de sa réunion du 21 juin car cela pourrait concerner d'autres équipes.

iv. Licences T Saison 2019-2020

Stéphanie PIOGER propose que pour la saison 2019-2020 la licence T cohabite avec les autorisations secondaires AST et ASP.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

8. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Philippe LEGNAME annonce que l'ASVEL Féminin s'est imposé face à Lattes Montpellier en Finale LFB et devient ainsi Champion de France et que Tango Bourges a remporté la Coupe de France.

Il propose d'engager Lyon, Bourges et Lattes Montpellier en Euroligue et Charleville-Mézières, Roche Vendée et Basket Landes en Eurocoupe (voir l'annexe 9).

Validation des engagements par le Bureau Fédéral

Il propose ensuite la formule des Pré-Open 2019 (voir la suite de l'annexe 9).

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

Il revient sur la soirée des Trophées du Basket et fait un point sur la fin des championnats de LF2 et NM1 (voir la suite de l'annexe 9).

Il rappelle que le Bureau Fédéral avait validé l'organisation des quarts et demi-finales de la Coupe Joe Jaunay sur un plateau neutre. Il demande qui sera en charge de l'organisation.

Le Bureau Fédéral souhaite que cette organisation soit conjointe entre la Commission des Compétitions et le Haut Niveau.

Philippe LEGNAME annonce que le tirage du MAIF LFB Open se déroulera le 21 juin juste avant le début de la réunion du Bureau Fédéral.

b. Professionnalisation de l'arbitrage – Compte-rendu de la 1^{ère} réunion du Groupe de Travail

Paul MERLIOT annonce que la première réunion de réflexion sur la professionnalisation de l'arbitrage s'est déroulée le 17 mai. L'ensemble des parties souhaite qu'une professionnalisation se mette en place. Un questionnaire sera adressé aux fédérations et ligues sportives qui ont déjà des arbitres professionnels.

La prochaine réunion se déroulera le 12 novembre.

9. Trésorerie

a. Projets d'équipements TSF

Jean-Pierre HUNCKLER annonce que l'ancien CREPS de Voiron, le TSF, qui accueille régulièrement des stages d'équipes de France, souhaite améliorer ses équipements notamment de 3x3. La Ligue ARA et les collectivités locales vont participer financièrement à ces aménagements.

Il propose donc que la Fédération aide financièrement le TSF Voiron à titre exceptionnel.

Alain CONTENSOUX précise que Voiron accueille les équipes de France dans d'excellentes conditions et que la salle de basket a été refaite il y a deux ans et est régulièrement utilisée par les équipes nationales 5x5 mais que les TIC et TIL y sont également organisés.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral
--

Opération Ballon

Le trésorier informe que sur proposition du Président Jean-Pierre SIUTAT, une nouvelle opération Ballons envers les Clubs aura lieu pour une valeur de 300 K€.

a. Pénalités disciplinaires - Étude sur les tarifs des pénalités prononcées par les Ligues et proposition d'harmonisation et de répartition avec les Comités

René KIRSH annonce que toutes les Ligues métropolitaines ont répondu à l'étude, ainsi que les ligues de La Réunion, de Martinique et de Mayotte.

Des propositions définitives seront faites lors du Comité Directeur du 12 juillet.

10. Délégation Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD annonce que l'édition 2019 des Finales Coupes de France est un beau succès. Elle a en effet rassemblé plus de 14 000 personnes. Durant cet événement il a reçu la commission d'évaluation de la FIBA dans le cadre de la candidature de la France à l'organisation de l'Euro Féminin 2021, ainsi que des représentants de la NBA afin d'évoquer l'organisation du match de janvier.

Il signale que la billetterie des rencontres de l'Equipe de France Féminine se porte bien, à l'exception de celle de Rouen pour laquelle il y a encore du chemin à faire.

Il fait part au Bureau de ses inquiétudes concernant l'organisation du voyage de supporters en Chine pour encourager l'Equipe de France Masculine au Championnat du Monde. En effet, les prix

pratiqués en Chine sont exorbitants. Cela concerne également le voyage média qui a une importance énorme pour la couverture de l'évènement.

Il informe le Bureau qu'un travail est en cours avec la FIBA afin d'organiser un Trophy Tour à la mi-juin.

Il ajoute que le lancement de la SuperLeague 3x3 aura lieu le week end du 25-26 mai avec les Open Plus à Niort. Il souligne qu'il y a une forte attente des partenaires qui seront présents sur tous les Open Plus. De plus, un voyage de presse sera organisé à La Rochelle pour l'Open de France et à Amsterdam pour la Coupe du Monde.

Il rappelle que la candidature de la France à l'organisation de l'Euro Féminin 2021 est en cours, en partenariat avec l'Espagne. Il a été reçu au Ministère des Sports avec Alain CONTENSOUX et Jean-Pierre HUNCKLER pour présenter le dossier. Il rappelle qu'il y aurait un tour à Lyon et le tour final à Paris. La FIBA rendra sa décision mi-juillet. Ils ont également présenté le dossier du 3x3 pour 2021, qui se déroulera à la Défense. L'accord sera annoncé la semaine prochaine.

Il informe qu'une conférence de presse aura lieu le 12 juin pour annoncer la sélection de l'Equipe de France Masculine pour le Championnat du Monde et sera retransmise en direct à la télévision. Une autre aura lieu le 18 juin pour annoncer le lancement du circuit pro 3x3.

11. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE annonce que le matin même s'est tenue la première réunion du COPIL sur les offres de licences et la dématérialisation du formulaire. Des précisions sur les principes devront être apportées lors du prochain Bureau Fédéral. Il ajoute que pour que cela soit effectif en mai 2020, il faut des principes détaillés pour le 30 août.

Jean-Pierre HUNCKLER propose qu'un groupe de travail soit mis en place afin de gagner du temps. Thierry BALESTRIERE souhaite que ce groupe se réunisse sur un week-end pour travailler ce sujet. La date sera fixée ultérieurement.

b. Organisation des réunions de Bureau Fédéral

Thierry BALESTRIERE annonce que Jean-Pierre SIUTAT et Jean-Pierre HUNCKLER n'étant pas disponibles, la réunion de Bureau Fédéral initialement prévue le 23 août est reportée au vendredi 30 août de 14h à 20h. La réunion se tiendra à Dax, où aura lieu le Campus à la même date.

Compte tenu de la densité des réunions de Bureau, ce qui pousse parfois à écourter des débats et de l'absence de certains membres le vendredi pour des raisons professionnelles, il propose que les réunions du mois de novembre, janvier, février et avril soient organisées sur deux jours. Le vendredi de 14h à 20h serait dédié au traitement des dossiers opérationnels en présence des membres du Bureau et du CODIR, le samedi de 8h30 à 11h30 serait dédié à des sujets politiques et ne concernerait que les membres du Bureau, Alain CONTENSOUX et éventuellement un directeur de pôle si l'ordre du jour l'exige. Cela donnerait également la possibilité de rattraper des dossiers non traités la veille du fait de l'absence d'un membre du Bureau.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral
--

Il annonce également que le format des réunions de Bureau décentralisées sera 8h30/15h30 le samedi.

c. Organisation du Bureau Fédéral du 21/06

Le Bureau Fédéral du 21 juin se déroulera de 14h à 19h et sera suivi d'un Comité Directeur en audioconférence de 19h à 20h. Cette réunion du Comité Directeur portera sur les modifications réglementaires afin que les nouveaux règlements soient publiés fin juin pour une entrée en vigueur au 1er juillet 2019.

12. Délégation 3x3

a. Point général

Nathalie LESDEMA informe le Bureau que pour la première fois un Open s'est tenu dans un centre commercial à Saran (banlieue d'Orléans). Elle ajoute que cela s'est très bien passé et qu'un travail sera fait avec la société Carrefour afin de renouveler l'opération.

Elle ajoute que les Open Plus commencent dès ce week-end avec celui de Niort. Le pôle 3x3 sera présent sur tous ces événements pour accompagner les organisateurs d'un point de vue logistique et communication. De plus les Open seront tous filmés, ce qui permettra de disposer rapidement d'une banque d'images.

Elle signale que le travail des développeurs se poursuit auprès des clubs et des comités. Ils ont profité de la présence des CTF aux Finales Coupes de France et des CTS au séminaire d'Anglet pour leur présenter les championnats 3x3.

b. 1^{er} OPEN Plus Féminin de Corse – Soutien de la FFBB

Nathalie LESDEMA signale que le premier Open Corse pose un problème quant à la venue d'équipes féminines. Elle souhaite qu'une aide soit mise en place afin d'aider la Corse à financer la venue d'équipes.

Jean-Pierre HUNCKLER ne souhaite pas accorder d'aide pour le déplacement des équipes. Cependant, Il souhaite aider financièrement la Ligue pour l'organisation de ce premier Open Corse. Il souhaite qu'un budget lui soit présenté afin d'évaluer l'aide nécessaire et ce qu'il est possible de faire en fonction du budget de l'Aide aux Territoires.

c. Demande d'une dérogation pour la participation d'une équipe U18

Nathalie LESDEMA annonce que des équipes U18 souhaitent participer aux Open alors que ceux-ci sont prévus pour les plus de 18 ans. Elle signale que l'Equipe de France U18 a été invitée sur ces Open.

Jérôme PRIGENT précise qu'il s'agit d'une équipe qui a participé la saison dernière à un Open Plus et à un tournoi central et qui est composée de 6 joueurs dont 2 ont plus de 18 ans et 4 ont 17 ans, or règlementairement, il ne peut y avoir qu'un joueur de moins de 17 ans par équipe participant au circuit Open. Cette règle avait été mise en place afin de protéger la JuniorLeague, cependant celle-ci n'est pas encore lancée.

Jean-Pierre HUNCKLER propose de valider la dérogation à titre exceptionnel. Il demande également que le règlement soit modifié pour la saison prochaine en supprimant cette règle mais en mettant en place un système de surclassement comme en 5x5.

Validation de ces propositions par le Bureau Fédéral.

La COMED devra présenter lors de la prochaine réunion du Bureau un tableau de surclassement valable pour le 5x5 et 3x3

13. Questions diverses

René KIRSCH signale que la CTO de la Ligue Grand Est a donné sa démission car elle part suivre son mari dans une autre région. La Ligue recherche donc un(e) remplaçant(e).

La prochaine réunion du Bureau Fédéral se déroulera le vendredi 21 juin 2019.